

LA JOURNÉE DE LA CULTURE

L'événement aura lieu le samedi 1^{er} octobre 2022, à la salle communautaire Strong située au 1262, chemin de Mille-Isles.



PROGRAMMATION 2022

11 h 00 - Ouverture du site

- Artisans de la région
- Expositions d'artistes
- Activité « Trocs tes vêtements »
- Atelier de percussions aztèques avec le CIR et Gabriel Garcia

12 h 30 - Musique du monde avec le musicien « Mundo »

16 h 00 - Fermeture du site

ARTISANS ET ARTISTES QUI SERONT PRÉSENTS

ARTISFACTA
art, déco & art de vivre

Leelocart

LISA POIRIER -
PEINTURE



TSUGA
Soins Naturels Québécois

CIR
Centre pour l'Immigration en Région

Canipaga
LA LAINE QUI A DU CHIEN

La Flamme Boréale
CHANTAL AUCLAIR -
FABRICATION DE BIJOUX

CRÉATIONS
Aux Quatre Vents

REBECCA FILLION -
CROCHET

eBou
Boulangerie Artisanale

SPECTACLE D'HUMOUR

Vendredi 21 octobre 2022, à 19 h 30.

Le spectacle aura lieu dans la salle communautaire Strong.

PROMOTION

BILLET : 2 POUR 20 \$

Pour vous procurer votre billet, téléphonez à l'hôtel de ville au 450 438-2958.

Voici les artistes qui seront présents :

- Adrien Lessard
- Vincent Descôteaux
- Jean-Philippe Guay
- Pierre-Luc Racine
- Dolino
- Charles Fortier

PRINCIPAUX PARTENAIRES



HALLOWEEN

Mais que se cache-t-il dans l'hôtel de ville ? Osez-vous vous y aventurer au risque de ne pas en sortir tout à fait indemne ? Lors de cette grande fête d'Halloween, tout sera mis en œuvre pour créer une ambiance mystérieuse. N'ayez crainte... les monstres jaillissent seulement lors de cette soirée.

SAMEDI 29 OCTOBRE 2022

DE 18 H 00 À 21 H 00

À L'HÔTEL DE VILLE SITUÉ AU 1262, CHEMIN DE MILLE-ISLES

*L'accompagnement des enfants est conseillé.



Bonjour à tous,

Dernièrement, la Municipalité a eu connaissance de situations de voisinage qui dégénèrent au point où des voisins ne se parlent plus, et dans certains cas des procédures judiciaires sont entreprises, faute de pouvoir communiquer ouvertement entre eux. J'en profite donc pour vous rappeler que nous disposons d'un service de médiation gratuit qui vous est offert pour tenter de régler ce type de conflits liés au voisinage. Ce service de médiation est sans frais et confidentiel.

Tout ce que vous avez à faire est un appel téléphonique au 450 436-6749, poste 104 ou au numéro sans frais 1 800 265-6749. Pour plus d'information, consulter le site Internet de la Municipalité, sous l'onglet « Services aux citoyens », au sous-onglet « Médiation citoyenne ».



Un dernier point sur les interventions citoyennes. Lorsque vous souhaitez obtenir l'heure juste sur un sujet en lien avec la Municipalité, veuillez svp contacter les employés de la Municipalité pour faire valider les informations que vous entendez. Il y a tellement de fausses informations qui circulent en ce moment, méfiez-vous.

Le dossier de l'école Maple Grove progresse bien. Les grandes lignes sont les suivantes : l'ancienne école est presque intacte. Nous allons procéder à la démolition des pièces greffées afin de rendre l'école telle qu'elle était à l'origine. Le conseil continue d'aller de l'avant à la suite des multiples analyses et présentations. En plus de la restauration du bâtiment, nous aménagerons un espace communautaire extérieur couvert. Aussitôt que nous aurons des plans et devis, nous vous en aviserons. Nous procéderons en fonction de notre capacité de payer sur la base de l'aide financière obtenue grâce au Fonds canadien de revitalisation des collectivités (FCRC), et ce, sans question d'emprunter pour ce projet.

Il y a de bonnes et de moins bonnes nouvelles en lien avec le programme PIIRL du MTQ qui nous permet d'aller chercher des subventions importantes pour la réfection et l'entretien de nos chemins. La bonne nouvelle, c'est que le chemin Riddell, la Montée de l'Église et la côte Saint-Joseph viennent de se joindre au dossier du chemin Hammond pour l'obtention d'une subvention qui couvrirait les coûts d'environ 75%, ce qui est très favorable pour notre Municipalité. La moins bonne nouvelle, c'est qu'il faudra attendre jusqu'en 2024 pour commencer les travaux, car les enveloppes monétaires n'arriveront pas avant.

Madame Nathalie Bouchard, l'inspectrice en environnement de la Municipalité, a récemment annoncé son départ. Nous souhaitons à madame Bouchard du succès dans ses projets futurs et nous la remercions chaleureusement pour ses 10 années passées au sein de la Municipalité. Madame Bouchard terminera d'ici la fin de l'année 2022 et nous souhaitons procéder à l'embauche d'un ou d'une remplaçante au poste d'inspecteur en environnement prochainement afin de faire une transition efficace des dossiers.

Pour terminer, un gros merci à tous les employés, élus, bénévoles et pompiers pour leurs présences et apports à la fête de Mille-Isles et la journée de l'environnement du 6 août dernier. Ce fut une très belle journée, même avec la chaleur intense !

Merci !

Howard Sauvé, Maire

LA PETITE ÉCOLE NO.2 – LE MAPLE GROVE

Savez-vous que dans le passé, il y avait trois écoles à Mille-Isles ? Il y avait les écoles Maple Grove, Cambria et Hayel Land. De nos jours, seul le Maple Grove subsiste.

L'histoire du Maple Grove a commencé grâce à un don de monsieur Frederick Rogers. Monsieur Rogers est né en 1826 dans le comté de Mayo, en Irlande. Il est décédé le 4 mars 1899 à Mille-Isles, à l'âge de 73 ans. Il arriva en bas âge au Canada vers 1827 avec ses parents George Rogers (1796-1871) et Anne Moore Rogers (1798-1882) ainsi que son frère James Rogers – Jimmy (1823-1903). Par la suite, quatre frères et une sœur sont nés à Lakefield.



Ginette Mayer

En 1853, Frederick, âgé d'environ 26 ans, épousa Hannah Scott (1833-1922) à Nicolet, au Québec. Par la suite, les nouveaux mariés viennent s'installer à Mille-Isles sur le lot 157 de la côte Sainte-Angélique Nord-Est. Selon la carte pédagogique de l'institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) de janvier 2009, la côte Sainte-Angélique Nord-Est se trouvait au nord du chemin de Mille-Isles.

Le couple Rogers eut huit enfants, tous nés à Mille-Isles. Les années avancèrent, en 1860, Frederick Rogers donna une parcelle de sa terre pour construire l'école pièce sur pièce, le Maple Grove. Au cours de la même année suivait la construction de l'Église presbytérienne et en 1861, l'Église Anglicane Christ Church qui fut reconstruite en 1956. Ces bâtisses font partie de l'ensemble des bâtiments qui marque le cœur du hameau villageois.

Au début des années 1900, les citoyens de Mille-Isles ont recouvert les murs extérieurs de l'école en planches de bois rabotées à la verticale. Malencontreusement, en 1948, la petite école ferme ses portes à la suite de la modernisation du transport et du système d'éducation. Pendant près de 90 ans, elle aura permis à plusieurs enfants de Mille-Isles d'obtenir leurs diplômes d'études primaires. Maintenant, elle fait partie du paysage quotidien de notre communauté.

L'école a ensuite été acquise par le révérend Cannon Horace Grenville Baugh (1916-2007) citoyen de Morin-Heights, inhumé à Mille-Isles près de ses parents Cyrus Wesley Palmer Baugh et Ellen Rose Anna Judd Baugh.

Quelque temps après, le révérend loua l'école à monsieur Willis Black qui en fit un marché général. Le 11 août 1980, le bâtiment fut acheté par monsieur Clinton Donald Vipond qui décida d'agrandir le bâtiment et d'en faire un dépanneur. Le 6 juin 2003, la Municipalité de Mille-Isles en est devenue propriétaire. Le bâtiment a par la suite été loué à une résidente de Mille-Isles, Natalie Szabo, qui a continué d'exploiter le bâtiment comme dépanneur en plus d'ajouter une section restaurant et lieu de socialisation. En 2005, une exposition sur l'histoire de la municipalité a été organisée pour souligner le 150e anniversaire de Mille-Isles. Puis vendu de nouveau à un promoteur qui espérait en faire une nouvelle vocation.

À l'été 2008, le Maple Grove faisait partie de l'inventaire du Patrimoine Bâti de la MRC d'Argenteuil, qui a été présenté au printemps 2009. En 2014, la Municipalité reprend possession de l'école. Les historiens disent qu'au Québec, il y a eu, entre les années 1850 et 1960, environ 6,000 écoles de rang. Désormais, il n'en reste que quelques-unes, dont la petite école « Maple Grove ». Bien qu'elle ait été un témoin silencieux dans notre hameau villageois pendant une longue période elle s'accroche au présent marqué par le temps, mais très vite il y aura une renaissance.



Le magasin Black's store
Source : Calendrier septembre 1982

FAIT INTÉRESSANT

Le révérend a été ordonné prêtre en 1944, il a été sacerdote pendant 64 ans ainsi que directeur de Blessing of the Pets pendant 67 ans. En 1951, il a planifié la construction de l'église Saint-François-des-Oiseaux à Saint-Sauveur, mieux connue sous le nom de chapelle des skieurs, et a aménagé une salle de réunion pour leur bien-être. Le révérend a été dévoué à la cause du ski pendant de nombreuses années et a promu le sport tout au long de sa vie. Il a été non seulement révérend d'église, mais aussi ancien commissaire scolaire, conseiller municipal et a été intronisé en 1987. Récipiendaire de la médaille du jubilé d'or de la reine Élisabeth II décernée en 2002 par la gouverneure générale du Canada.

TROC TES VÊTEMENTS

Du 22 août au 29 septembre 2022

Apportez vos vêtements ou vos accessoires automne et hiver à l'hôtel de ville.

Prenez note que les souliers, les vêtements en mauvais état et les sous-vêtements ne seront pas acceptés.



Le 1^{er} octobre 2022

Durant cette journée, si vous avez participé au troc, il sera possible de prendre gratuitement une certaine quantité de vêtements ou d'accessoires. Autrement, les articles peuvent être achetés à faible coût.

Pour plus d'informations, contactez Renée Lagacé au 438 932-5183 ou à renee.lagace@gmail.com.

GROUPE DE MARCHÉ DE MILLE-ISLES

Tous les mercredis matin, le groupe de marche de Mille-Isles se rassemble pour une randonnée. Peu importe votre âge, cette activité est accessible à tous, GRATUITE et apporte de multiples bienfaits à votre corps. De plus, les chiens sociables en laisse sont les bienvenus pour certaines randonnées.

Toute personne intéressée doit contacter madame Ginette Mayer par téléphone ou par texto au 514 971-7496.



Page Facebook :
Groupe de marche Mille-Isles

ATELIER ÉCO-ÉDUCATIF

Feuilles d'automne trempées dans la cire d'abeille

Jeudi 29 septembre 2022, 10 h
au parc Hammond-Rodgers.



Réservez votre place auprès de Renée Lagacé au 438 932-5183 ou à renee.lagace@gmail.com.

ATELIER ÉCO-ÉDUCATIF

Décoration de citrouille et potions magiques



Jeudi 27 octobre 2022, 10 h
au parc Hammond-Rodgers.

Réservez votre place auprès de Renée Lagacé au 438 932-5183 ou à renee.lagace@gmail.com.

ACTIVITÉ DE CUISINE

Scones végétaliens aux courges

Mercredi 12 octobre 2022, 18 h
à la salle communautaire Strong.

Réservez votre place auprès de Renée Lagacé au 438 932-5183 ou à renee.lagace@gmail.com.



GROUPE AMICAL DU LUNDI

Dans la convivialité, le groupe partage leur savoir-faire et leur art de vivre, autour d'un bon thé et d'une collation, tout en renforçant un lien de camaraderie.

Les rencontres du lundi après-midi ont lieu à la salle communautaire Strong, située au 1262, chemin de Mille-Isles à partir de 13 h 00.



Venez à la prochaine réunion ou contactez madame Joan Hudson au 450 432-7572 pour plus de détails.

LES PETITS EXPLORATEURS ET EXPLORATRICES

Les vendredis de 10 h 00 à 11 h 30
au parc Hammond-Rodgers

Beau temps mauvais temps, des familles se réunissent dans le parc Hammond-Rodgers pour jouer librement à des jeux extérieurs, et ce, en fonction des choix des enfants. Les familles sont invitées à participer à des activités visant le développement des habiletés motrices et l'éveil des sens chez les enfants. Ces rencontres hebdomadaires encouragent également la socialisation entre enfants ainsi que les échanges entre parents.

Pour plus de détails, contactez Renée Lagacé par téléphone au 438 932-5183 ou par courriel à renee.lagace@gmail.com.

ATELIER DE TRANSFORMATION ALIMENTAIRE

VENEZ CUISINER AVEC NOUS !

Date à venir

- Développer votre savoir-faire ;
- Augmenter votre autonomie alimentaire ;
- Conserver et cuisiner les saveurs de l'été ;
- Aider la communauté par le biais de donations alimentaires.



Informez-vous auprès de Darina Bélanger au 450 438-2958 postes 2610 ou par courriel à dbelanger@mille-isles.ca.

En partenariat avec :



Réseau alimentaire pour le développement inclusif et solidaire d'Argenteuil (RADIS)



AGRICULTURE
COMMUNAUTAIRE
ARGENTEUIL

INFOLETTRE - MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC

Inscrivez-vous en ligne en cliquant sur **Infolettre** en haut à droite de l'écran : www.mille-isles.ca

ANIMATRICES ET ANIMATEURS RECHERCHÉS

Vous aimez bouger et avez le goût de le faire en groupe ?

Le CISSS des Laurentides recherche des animatrices et animateurs pour donner des sessions d'activité physique de groupe VIACTIVE pour les 50 ans et plus.

Responsabilités et tâches des animatrices et animateurs bénévoles :

- Participer aux formations sur l'animation et les différentes routines d'exercices offertes gratuitement par la conseillère ou le conseiller VIACTIVE du CISSS des Laurentides ;
- Animer des séances d'exercices VIACTIVE conçues par des professionnels en activité physique, d'une durée de 30 à 60 minutes ;
- La conseillère ou le conseiller VIACTIVE de votre secteur assurera un suivi régulier avec vous.

Vous êtes intéressés ?

Vous aimeriez avoir plus de détails ?

Contactez madame Amélie Plante au 450 562-3761 poste 72125 ou à amelie.plante.argent@ssss.gouv.qc.



SERVICES DE SOUTIEN POUR PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS D'ARGENTEUIL

Jeudi 20 octobre de 10 h 00 à 12 h 00 dans la salle communautaire Strong

Présentation du documentaire

« Nous, les femmes qu'on ne sait pas voir » suivi d'une discussion.

Pour en savoir plus ou pour vous inscrire, contactez Anick Giroux 450 562-7447 poste 230.



Caroline Gaudet, gagnante du premier prix, au printemps 2022

CONCOURS PHOTO

La Municipalité de Mille-Isles invite ses citoyens à participer à son concours de photo visant à mettre en valeur les attraits, les paysages et la communauté de Mille-Isles.

RÈGLEMENT DU CONCOURS

- Les photos doivent être prises à Mille-Isles ;
- Vous devez les transmettre en format électronique et en haute résolution ;
- Les photos doivent être clairement identifiées (nom, prénom) avec une petite description et le lieu où la photo a été prise ;
- La date limite pour transmettre vos photos est le 9 décembre 2022.

PRIX

1. Carte cadeau de 50 \$
2. Carte cadeau de 25 \$
3. Carte cadeau de 25 \$

INSCRIPTION

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur(s) photo(s) à l'adresse courriel suivante : **dbelanger@mille-isles.ca**.

En participant au concours, vous acceptez de transférer les droits de diffusion de toutes photos soumises à la Municipalité de Mille-Isles, et ce, sans rémunération pour une durée illimitée.

TAXES MUNICIPALES

La Municipalité de Mille-Isles souhaite rappeler à ses citoyens que la date d'échéance pour le cinquième versement des taxes municipales est le **vendredi 7 octobre 2022**. Vous pouvez payer votre compte en utilisant l'un des modes de paiement suivants :

- Par service bancaire téléphonique ou électronique ;
- Par chèque postdaté transmis par la poste ;
- Par téléphone avec une carte de crédit ;
- En personne au bureau municipal.

Si vous avez des questions concernant votre sommaire, contactez Chrystine Slight par courriel à cslight@mille-isles.ca ou par téléphone au 450 438-2958, poste 2600.

OFFRE D'EMPLOI

La Municipalité de Mille-Isles est à la recherche d'une personne dynamique et responsable pour combler le poste permanent **d'inspecteur(ice) en environnement** au Service de l'urbanisme et de l'environnement.

Pour consulter l'offre d'emploi, consultez le site Internet de la municipalité.

Toutes personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation à madame Marie-Ève Gauthier avant le **5 octobre 2022, à 11 h 30**, par courriel à **megauthier@mille-isles.ca**.

REMERCIEMENT

La Municipalité souhaite remercier le Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques pour sa participation au Programme d'aide au compostage domestique et communautaire (PACC). Grâce à l'aide financière du Fonds vert, la municipalité a pu distribuer des composteurs domestiques aux résidents.



EMPLOIS D'ÉTÉ

La Municipalité tient à féliciter et remercier Raphaël Innou et Noah Ouellet pour l'excellent travail qu'ils ont accompli à l'été 2022 à titre d'étudiants. Merci d'avoir donné le meilleur de vous-même chaque jour. Nous espérons que les compétences et l'expérience de travail que vous avez acquises vous permettront de progresser vers votre avenir. Nous vous souhaitons bonne chance !



Raphaël Innou



Noah Ouellet

COLPORTAGE INTERDIT SANS PERMIS

Nous tenons à aviser la population qu'il est interdit à quiconque de faire du colportage sur le territoire de la municipalité de Mille-Isles à moins d'obtenir un permis émis par la Municipalité.

Si vous croyez être victime d'une escroquerie et que le colporteur n'a pas de certificat d'autorisation, il est important d'en informer la Sûreté du Québec au 450 562-2442.



ABRI D'AUTO HIVERNAL

Un maximum de deux abris d'auto hivernaux est autorisé du **1^{er} octobre jusqu'au 1^{er} mai** de l'année suivante.

Veuillez noter qu'une distance minimale de deux mètres doit être conservée entre l'abri et toute ligne de lot. La structure ne doit également pas être située dans l'emprise du chemin, mais doit être érigée sur un espace de stationnement. De plus, elle doit être faite d'une charpente métallique tubulaire fabriquée industriellement et recouverte de pas plus de deux matériaux non rigides.

Aucun permis n'est nécessaire pour l'installation.

CALENDRIER 2022 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

➤ 5 octobre ➤ 2 novembre ➤ 7 décembre

Tous les procès-verbaux signés sont mis en ligne sur le site Internet de la municipalité à www.mille-isles.ca

SOS TRAVAUX PUBLIC

1 855 960-0699

MÉDAILLE POUR CHIEN



Vous venez d'emménager à Mille-Isles. Avez-vous envisagé d'obtenir une médaille pour votre chien ? Sachez qu'elle est obligatoire sur l'ensemble du territoire de Mille-Isles.

Pour connaître le règlement municipal ou pour remplir le formulaire, nous vous invitons à visiter le site Internet de la municipalité ou à communiquer avec Chrystine Slight par courriel à cslight@mille-isles.ca ou par téléphone au 450 438-2958, poste 2600.

La médaille est gratuite.

ÉCOCENTRE - LES BONS VOISINS

Heures d'ouverture à partir du 10 octobre 2022 (l'Action de grâce)

Samedi et dimanche de 9 h 00 à 17 h 00

Adresse : 40, chemin Sideline, Gore (Québec), J0V 1K0

Téléphone : 450 562-2025



PAGE FACEBOOK

Visitez, aimez et partagez la page Facebook : **Municipalité de Mille-Isles**

INSCRIPTION AU PROGRAMME RÉNORÉGION 2022 - 2023

Le programme RénoRégion (PRR) vise à aider financièrement les propriétaires-occupants à faible revenu à réaliser des travaux pour corriger les défauts majeurs de leur résidence.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC
Programme
RÉNORÉGION



Ce programme provincial s'adresse entre autres, aux résidents des neuf municipalités locales de la MRC d'Argenteuil. Depuis août 2022, la valeur uniformisée maximale des bâtiments admissibles est établie à 150 000 \$.

Pour valider votre admissibilité au programme, il suffit de remplir le formulaire disponible sur le site Internet de la société d'habitation du Québec.

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Le propriétaire d'un bâtiment situé sur le territoire de la municipalité doit transmettre, par tout moyen, une copie de la facture attestant que la vidange de sa fosse septique a été effectuée avant le 1^{er} octobre de l'année, et ce, chaque fois qu'une telle vidange est requise.

Nous vous rappelons que toutes les fosses septiques doivent être vidangées selon la fréquence suivante :

- une fois tous les deux ans pour une fosse septique desservant un bâtiment occupé de façon permanente ;
- une fois à tous les quatre ans pour une fosse septique desservant un bâtiment occupé de façon saisonnière.

Entre-temps, il est possible de remplir la déclaration du type d'utilisation ou d'occupation du bâtiment et la transmettre à la municipalité. Le formulaire est disponible sur le site Internet de la Municipalité ou à la réception de l'hôtel de ville.

À défaut de recevoir cette preuve de vidange, la municipalité envoie un avis donnant 15 jours pour remédier à la situation. Contre tout manquement à se conformer, les propriétaires sont passibles de pénalités.

RAPPEL SUR LE STATIONNEMENT DE RUE

La Municipalité de Mille-Isles souhaite informer et rappeler aux utilisateurs de son réseau routier les règles du stationnement de rue et autres stationnements municipaux sur le territoire. Il est interdit de stationner un véhicule sur une rue ou un chemin public de la Municipalité en tout temps, du **15 octobre au 15 avril de l'année suivante**. Il est également interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur une rue ou un chemin public de la Municipalité de façon à gêner la circulation au point de comporter un risque pour la sécurité publique.

Vous pouvez consulter la réglementation publiée sur notre site internet, Règlement 2016-02 ou contacter le conseiller en urbanisme et environnement, monsieur David Roy à droy@mille-isles.ca ou au 450 438-2958, poste 2607.

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

La Municipalité de Mille-Isles met à la disposition des citoyens une liste de services offerts par des organismes communautaires de la région. Que ce soit pour obtenir de l'aide ou des informations additionnelles sur les ressources alimentaires, les activités ou le soutien moral, nous vous invitons à contacter par téléphone Darina Bélanger au 450 438-2956 poste 2610, par courriel à dbelanger@mille-isles.ca ou à consulter le site Internet de la Municipalité dans le menu « Loisirs et communauté » sous l'onglet « organismes communautaires ».